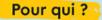


Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT!



Tous les Français âgés de 16 ans



Pourquoi?

Grâce au recensement :

- · inscription d'office sur les listes électorales
- · convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici









